



Debloquage d un heritage et ordonnance du juge

Par **decastar**, le **30/10/2015** à **12:45**

BONJOUR marque de politesse [smile4]rnje vous expose mon probleme, mon pere est deceder il y a 6 mois. j ai deux frere majeurs .mon petit frere philippe est tuteur de mon grand frere thierry. mon pere nous a laisser un peu d epargne que nous voulonss faire debloquer. nous avons envoyer tous les papiers necessaires mais on nous reclame une ordonnance du juges des tutelles pour debloquer la part de thierry.cela va bientot faire cinq mois que philippe essaie d avoir un rendez vous avec le juge mais il n a pas de reponse.j ai envoyer un recommander qui est rester sans reponse. j aurais voulu savoir si il n y a pas d autres moyen de debloquer l epargne sans attendre l ordonnance du juges. car cela peut prendre du temps si c est au bon vouloir du juge.et je vous avoue que j ai pas trop les moyens d attendre. par avance je vous remercie de votre reponse